

#4ème trimestre 2022

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Poursuite et fin des terrassements (abaissement du niveau du sol) au niveau du tympan, et finalisation de la paroi parisienne (béton projeté et ancrages). Évacuation des déblais issus des terrassements vers le site de Plan d'Arc.

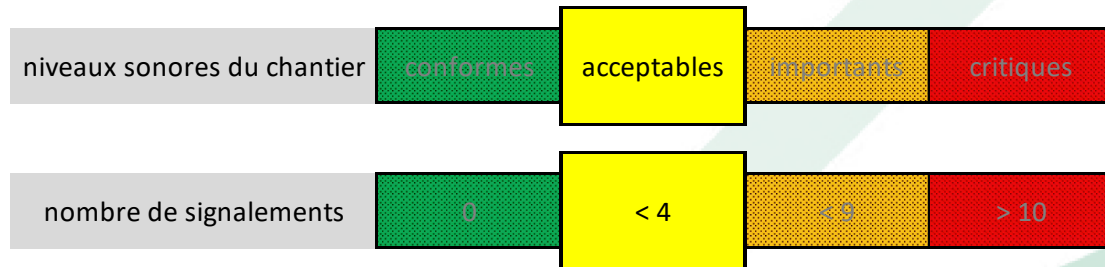
Poursuite de l'aménagement des plateformes : poursuite du montage, capotage et bardage du hangar acoustique devant la tranchée couverte, réalisation de la station de traitement des eaux, construction des hangars pour la logistique et la maintenance (atelier mécanique et de chaudronnerie, hangar de maintenance), finalisation du montage de la centrale à béton.

Début des travaux de percement de l'entrée du tunnel le 5 décembre 2022.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER



PLUS DANS LE DETAIL...

ANNEE 2022	Octobre	Novembre	Décembre	GLOBAL
Nombre de jours avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	2	0	0	2
Conformité sur la période diurne	97%	100%	100%	99%
Nombre de signalements des riverains	1	0	0	1
dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0



activité nocturne à compter du 05/12/22

ANNEE 2022	Octobre	Novembre	Décembre	GLOBAL
Nombre de nuits avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	0	0	2	2
Conformité sur la période nocturne	100%	100%	97%	99%
Nombre de signalements des riverains	0	0	0	0
dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0

L'émergence est la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.

Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)

Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

#4^{ème} trimestre 2022

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Quatre dépassements sonores ont été observés sur le 4^{ème} trimestre.

DATE	POINT DE MESURE	PERIODE	EVALUATION DU DEPASSEMENT (1)	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
05/10/22	PA	Diurne	Faible	Marquage parking, réalisation de la VMC de la base vie avec découpe de tubes PVC, dalle de circulation	Activité ponctuelle passagère d'aménagement de la base vie
06/10/22	P2	Diurne	Modéré		
14/12/22	P2	Nocturne	Faible	Travaux boulonnage de front	Sas acoustique à terminer
22/12/22	P2	Nocturne	Modéré		

(1) Echelle période diurne (07h00-22h00) :
5 < émergence diurne ≤ 8 dB(A) : dépassement diurne faible
8 < émergence diurne ≤ 10 dB(A) : dépassement diurne modéré
émergence diurne > 10 dB(A) : dépassement diurne fort

(1) Echelle période nocturne (22h00-07h00) :
3 < émergence nocturne ≤ 4 dB(A) : dépassement nocturne faible
4 < émergence nocturne ≤ 6 dB(A) : dépassement nocturne modéré
émergence nocturne > 6 dB(A) : dépassement nocturne fort

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 4^{ème} trimestre, on note 1 signalement lié au bruit.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCES SONORES	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
06/10/22	Diurne	Bruit provenant du bulldozer	Plan d'Arc	Terrassements extérieurs	L'activité importante liée aux terrassements extérieurs est terminée. Un capteur bruit va être installé à Montricher

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98